

CARACTÉRISER LA RURALITÉ DES TERRITOIRES

<https://www.education.gouv.fr/cid144686/une-typologie-des-communes-pour-decrire-le-systeme-educatif.html>



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

UN OUTIL DÉVELOPPÉ À DES FINS D'ÉTUDES ET DE PILOTAGE

Les travaux présentés s'inscrivent dans le cadre des débats actuels autour de la ruralité. Ils correspondent à deux outils développés par la Depp à des fins d'études et de pilotage.

Une typologie des communes rurales et urbaines :

- ce travail s'appuie sur les outils et zonages mis à disposition par l'Insee qui sont combinés en une typologie en neuf classes de communes.

LA TYPOLOGIE DU DEGRÉ DE RURALITÉ ET D'URBANISATION : OBJECTIFS

→ Proposer une définition des territoires ruraux adaptée aux besoins d'étude et de pilotage du système éducatif, en distinguant notamment le « rural éloigné »

- Recommandations du rapport IGEN-IGAENR (mission « Ruralité ») de juillet 2018.

→ Plus largement, proposer une caractérisation des territoires à des fins d'étude et de pilotage, sans se restreindre à la césure urbain/rural.

Actuellement, trois zonages ou outils de l'Insee sont souvent utilisés pour définir l'urbain/rural :

- Deux zonages ou outils de type **morphologique** :
 - le **zonage en unités urbaines** (ZUU 2010) qui s'appuie sur un critère de continuité du bâti
 - la **grille communale de densité** (distribution de la population à l'intérieur des communes) ;
- Un zonage de type **fonctionnel** :
 - le **zonage en aires urbaines** (ZAU 2010), fondé sur une identification de pôles et de leurs aires d'influence (au sens des trajets domicile-travail).

NB : Le ZAU et le ZUU sont en cours de refonte, une adaptation de la typologie est à prévoir avec les futurs zonages (T1 2020).

LA TYPOLOGIE DU DEGRÉ DE RURALITÉ ET D'URBANISATION : MÉTHODOLOGIE

À l'aide de ces trois outils, une commune peut être définie de 40 façons différentes.

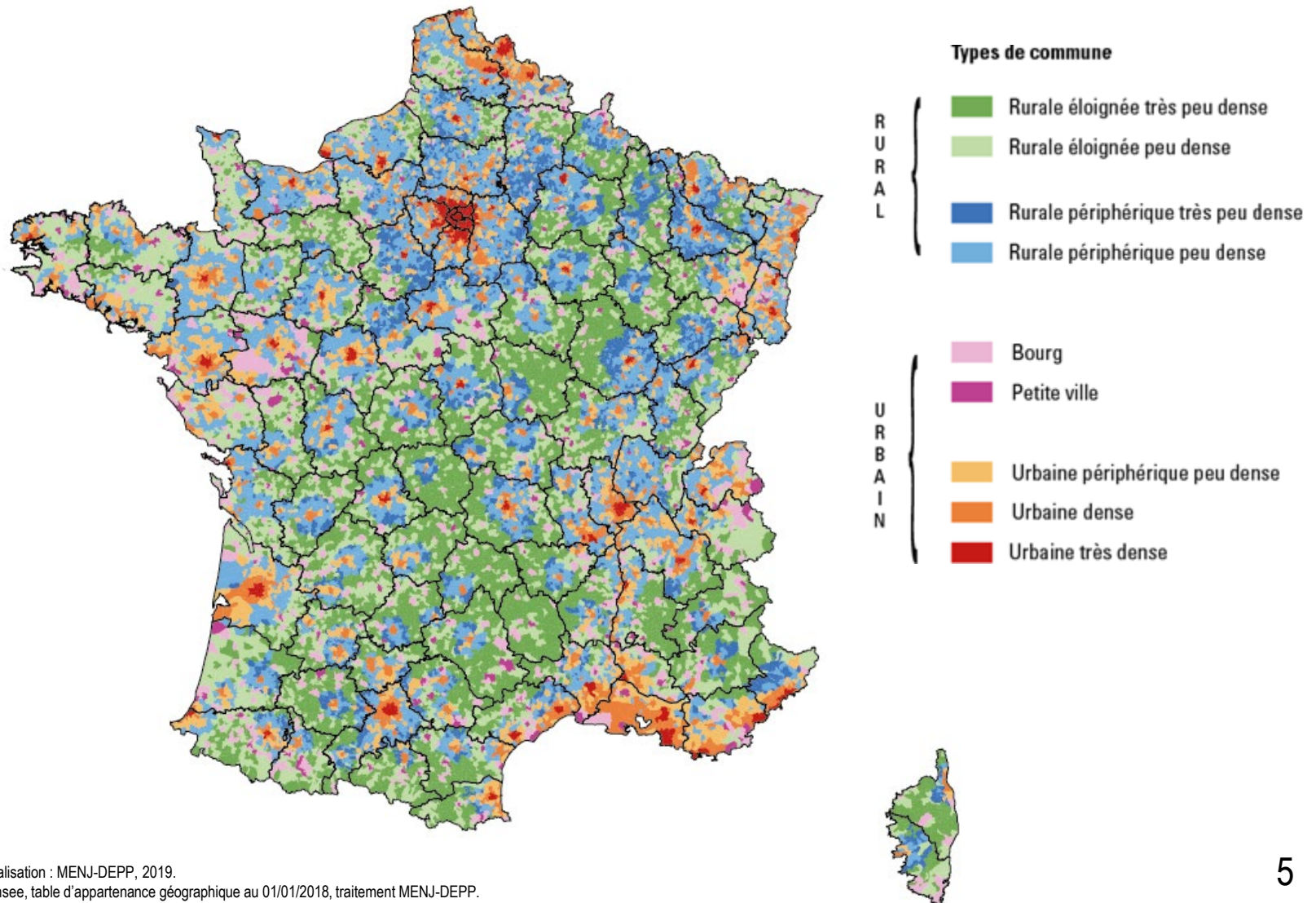
Des regroupements ont donc été faits afin de réduire le nombre de ces catégories, en associant des types de communes présentant des similarités.

Cette similarité a été déterminée selon trois indicateurs sélectionnés pour leur lien avec les problématiques de la ruralité dans le premier degré :

- le fait que la commune dispose ou non d'une école publique implantée sur son territoire ;
- la proportion d'élèves de la commune scolarisés dans une école d'une ou deux classes ;
- la proportion d'élèves de la commune scolarisés dans un regroupement pédagogique intercommunal (RPI) public.

La méthodologie mise en œuvre est une classification ascendante hiérarchique.

LA TYPOLOGIE DES COMMUNES RURALES ET URBAINES



CONSTRUCTION DES TYPES ET INDICATEURS SUR LE RÉSEAU D'ÉCOLES PUBLIQUES

Typologie des communes : construction et indicateurs sur le réseau d'écoles publiques selon le type de commune de résidence

Type de commune (ZUU)	Sous l'influence des grands pôles urbains (ZAU)	Grille de densité	Type de commune "DEPP"	Proportion d'élèves...		
				... n'ayant pas d'école publique dans leur commune (en %)	... scolarisés en RPI (en %)	... scolarisés dans une école à une ou deux classes (en %)
Hors unité urbaine / Rurale	non	Très peu dense	Rurale éloignée très peu dense	51,1	49,6	40,8
		Peu dense	Rurale éloignée peu dense	10,9	34,1	21,2
		Densité intermédiaire				
	oui	Très peu dense	Rurale périphérique très peu dense	54,0	61,5	31,1
		Peu dense	Rurale périphérique peu dense	8,4	30,2	13,9
		Densité intermédiaire				
Urbaine	non	Peu dense	Bourg	2,0	11,3	6,4
		Densité intermédiaire	Petite ville	0,2	4,0	3,6
		Très dense				
	oui	Peu dense	Urbaine périphérique peu dense	1,1	6,4	3,4
		Densité intermédiaire	Urbaine dense	0,1	1,5	1,7
		Très dense	Urbaine très dense	0,0	0,1	0,4

ZUU : zonage en unités urbaines ; ZAU : zonages en aires urbaines ; RPI : regroupement pédagogique intercommunal.

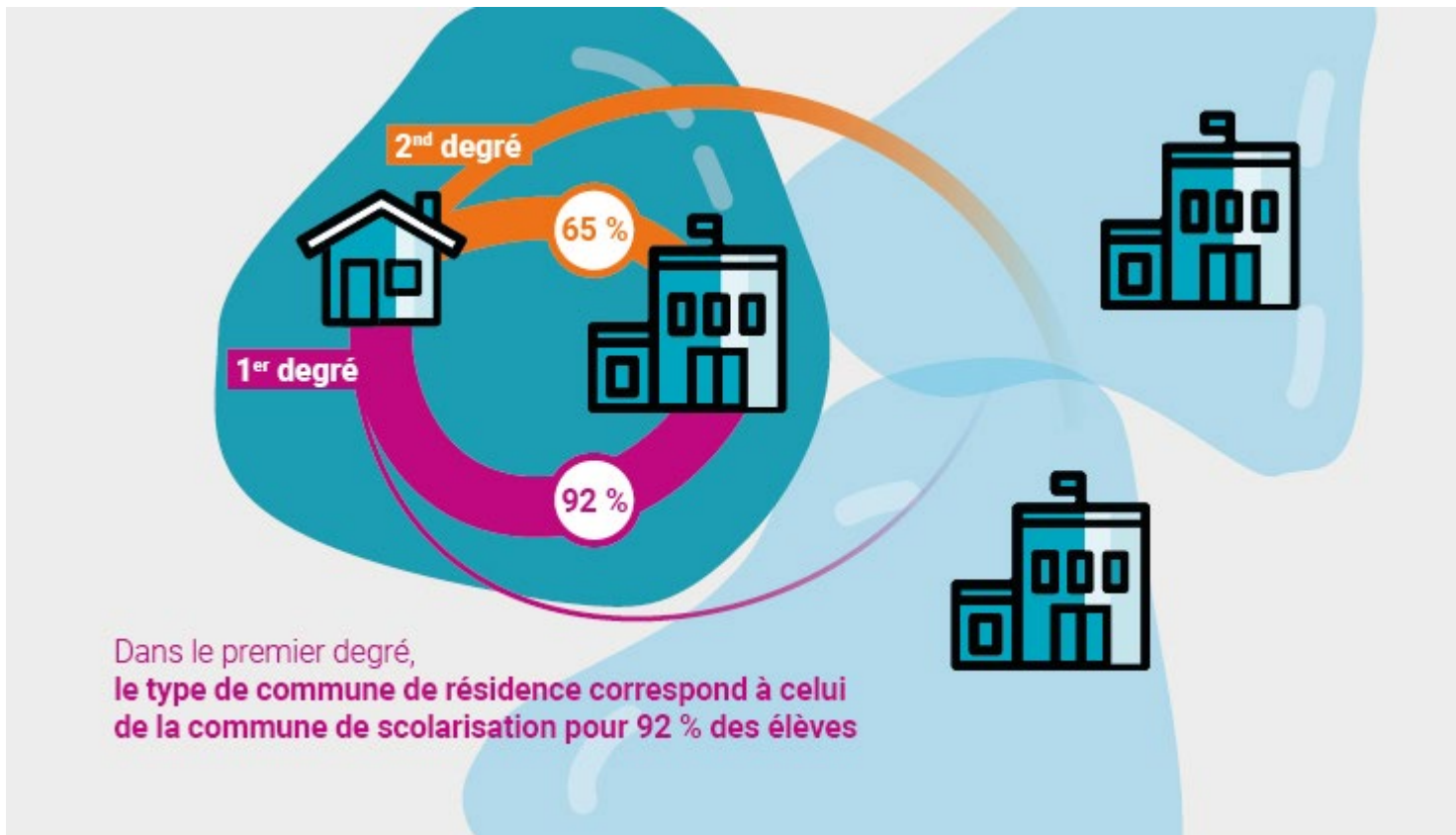
Lecture : à la rentrée 2017, dans les communes rurales éloignées très peu denses, 51,1 % des élèves scolarisés dans une école publique n'ont pas d'école publique dans leur commune.

Champ : élèves du premier degré public, France métropolitaine.

Source : MENJ-DEPP, base Diapre 2017.

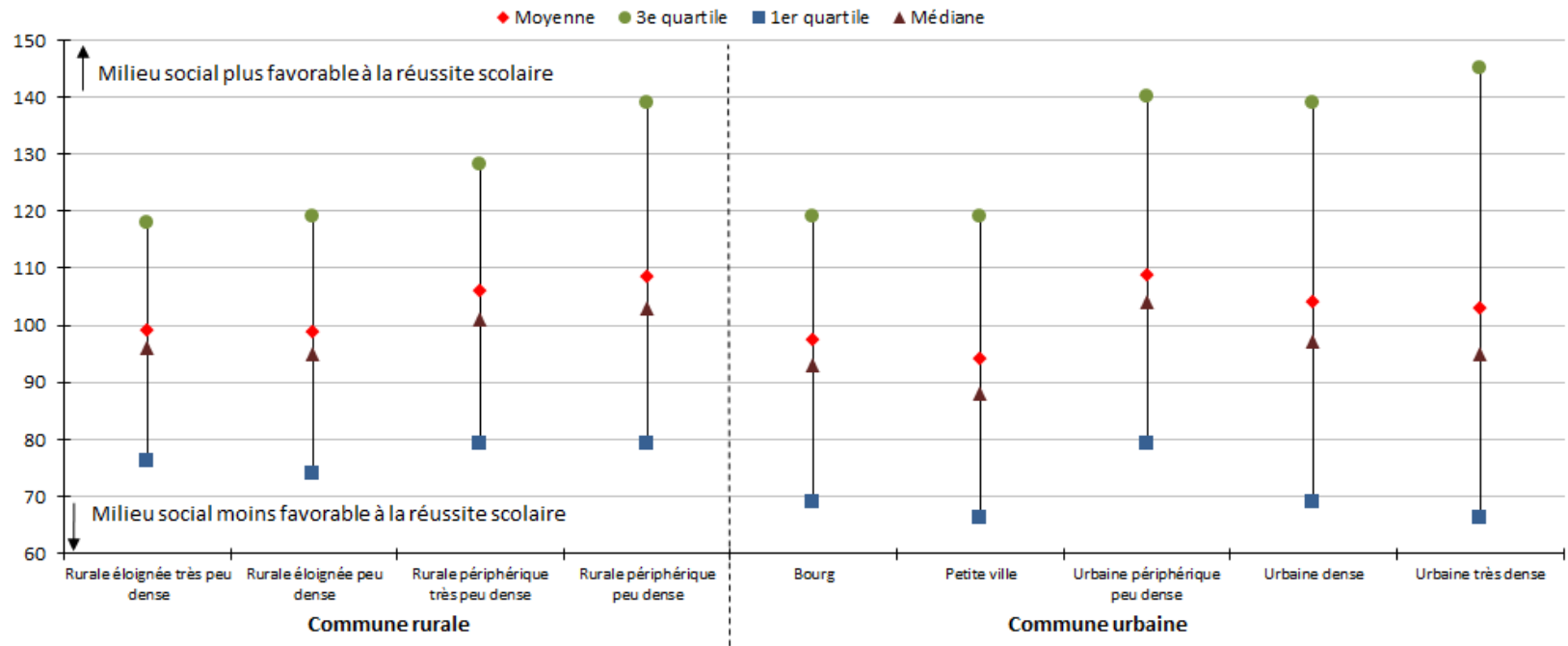
Disposer d'une école publique dans sa commune de résidence, être scolarisé en RPI, dans une école d'une ou deux classes, est d'abord lié à la densité de la commune.

La distinction sous/hors influence d'un pôle urbain (commune périphérique/éloignée) est également corrélée à la taille des écoles et à la scolarisation en RPI.



UN CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE MOINS FAVORABLE À LA RÉUSSITE SCOLAIRE DANS LES PETITES VILLES

Indice de position sociale des élèves entrant en sixième, selon le type de commune de résidence, rentrée 2018



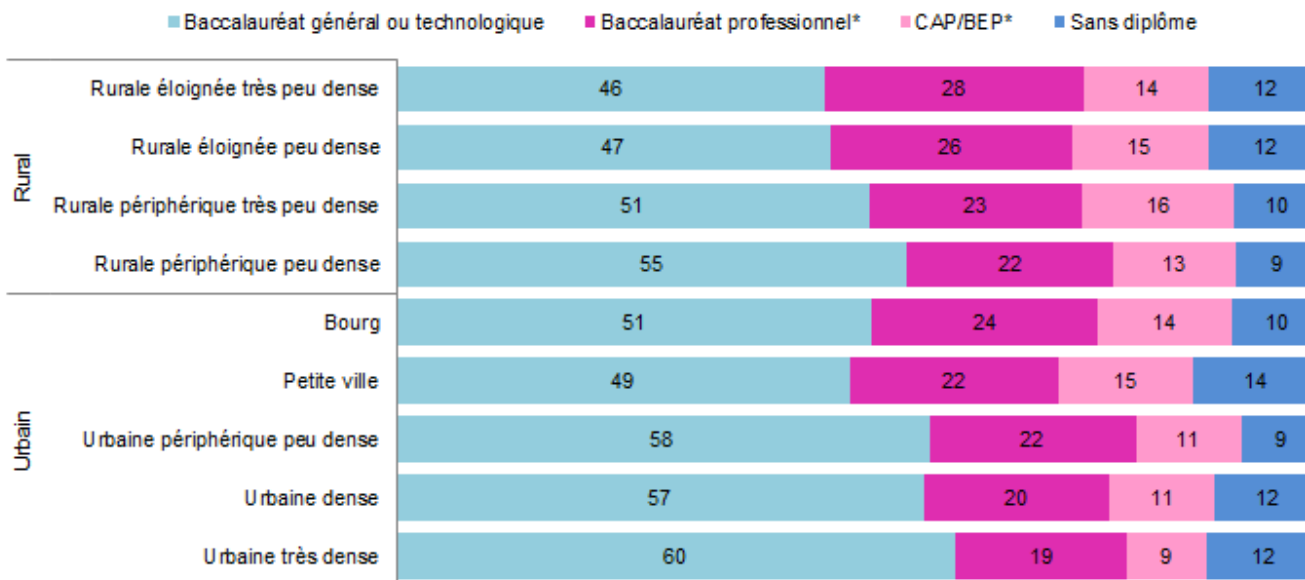
Champ : élèves entrés en sixième, scolarisés en France métropolitaine.

Source : MENJ-DEPP / Système d'information Scolarité.

Lecture : parmi les élèves entrés en sixième en 2018, qui résident dans une commune rurale éloignée très peu dense, l'indice de position sociale moyen (IPS) est de 99,1. La moitié des élèves ont un IPS inférieur à 96, un quart ont un IPS inférieur à 76, et un quart ont un IPS supérieur à 118.

UNE ORIENTATION PLUS FRÉQUENTE VERS L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL POUR LES ÉLÈVES ISSUS DU RURAL ÉLOIGNÉ

Niveau de diplôme neuf ans après l'entrée en sixième, selon le type de commune de résidence en sixième (en %)



*Note : les niveaux Baccalauréat professionnel et CAP/BEP intègrent les diplômes de niveaux équivalents.

Champ : élèves entrés en sixième pour la première fois en 2007 dans un collège public ou privé sous contrat de France métropolitaine.

Source : MENJ-DEPP, MESRI-SIES, panel d'élèves entrés en sixième en 2007.

Les élèves issus du rural éloigné s'orientent moins fréquemment vers l'enseignement général et technologique et davantage vers l'enseignement professionnel ; néanmoins, ils sortent aussi souvent avec un diplôme que la moyenne nationale.